

NOM :

N° d'Emplacement :

1, Avenue Ducat
25000 BESANCON
03 81 52 42 52

Vide Grenier

Dossier d'inscription

Dimanche 22 Septembre 2024

de 8 heures à 18 heures
quartier St Ferjeux

Règlement du Vide Grenier

1. Le Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux organise le **dimanche 22 Septembre 2024**, de 8h à 18h, une vente au déballage intitulée « Vide-grenier ». Cette vente au déballage fait l'objet d'une déclaration en Mairie.
2. Cette manifestation n'est pas ouverte **aux artisans et aux commerçants dans l'exercice de leur profession**, en cas de fausse déclaration les contrevenants s'exposent aux poursuites légales et pénales.
3. Chaque exposant dispose d'un espace de 2,40 m au prix de 10.00€ dans la limite de 2 emplacements.
4. Les exposants de 9 à 15 ans ne peuvent stocker, exposer et vendre que des objets destinés à cette catégorie d'âge, sous la responsabilité d'un représentant légal avec son autorisation donnée lors de l'inscription.
5. **Le stand doit être tenu par la personne inscrite.**
6. Les exposants acceptent de prendre sous leur responsabilité tout risque de vol ou de dégradation des objets exposés ou stockés.
7. Les exposants ou leurs tuteurs légaux sont personnellement responsables de l'origine des articles stockés et exposés. Pour ce qui est des jeux vidéo, du matériel hi-fi, vidéo, informatique et électroménager, les exposants devront être en mesure de produire à toute réquisition de la police les justificatifs d'achat des objets exposés et stockés.
8. **La vente de boissons et produits alimentaires est strictement interdite.**
9. Les sonorisations musicales de tout type sont interdites.
10. Les exposants pourront déballer à partir de 6 heures jusqu'à 8h30. Les espaces devront être libérés et parfaitement nettoyés par les exposants le **22 Septembre 2024** à 20 heures. Les exposants s'engagent à récupérer leurs invendus, ainsi que leur matériel et emballages divers. **En cas de manquement concernant la propreté des places louées, la récupération des invendus, du matériel ou des emballages divers, le Comité de Quartier encaissera le chèque de caution de 30.00 €.**
11. Les inscriptions seront prises au Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux à partir du **2 Septembre et jusqu'au 13 Septembre 2024**, (planning affiché). Au cas où il subsisterait des emplacements disponibles au 18 Septembre, une permanence sera assurée la semaine suivante. Les inscriptions seront validées sur dépôt **d'un dossier complet comprenant :**
 - le règlement daté, signé,
 - la fiche d'inscription datée, signée
 - l'attestation sur l'honneur, datée, signée
 - Photocopies :
 - d'une pièce d'identité recto, verso
 - d'un justificatif de domicile
12. le règlement du ou des emplacements (chèque ou espèces)
13. le règlement de la Caution (chèque ou espèces)
12. Les inscriptions seront prises en compte, dans la limite des places disponibles, par ordre de réception des dossiers complets.
13. Conformément à la réglementation, **le registre des inscriptions sera remis pour contrôle au Commissariat de Police de Besançon 72 heures avant la manifestation.**
14. Il est strictement interdit de stationner son véhicule sur, à côté ou en prolongement de l'espace d'exposition.
15. **Covid 19 ; suivant les directives préfectorales en place lors de l'évènement.**

Signature de l'exposant attestant qu'il a pris connaissance du règlement de la manifestation.

En cas de manquement au règlement nous nous donnons le droit d'annuler la vente au déballage sans possibilité de remboursement.

Fait à Besançon le _____

SIGNATURE

FICHE D'INSCRIPTION

Je, soussigné(e) (Nom, prénom) _____

Demeurant _____

- déclare m'inscrire

TEL : _____

MAIL : _____

- déclare inscrire l'enfant mineur (Nom, prénom) _____

né(e) le _____, dont je suis le responsable légal (inscription valant autorisation du responsable légal) au vide grenier organisé par le Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux le dimanche 22 septembre 2024.

Je choisis : 1 emplacement de **2m40 au prix de 10 €**

2 emplacements de **4m80 au prix de 20 €**

Je joins à cette fiche d'inscription :

- Photocopies :
 - D'une pièce d'identité recto verso
 - D'un justificatif de domicile
 - D'un exemplaire signé de ma main du règlement de la manifestation (voir au recto)
- Le règlement :
 - Emplacement(s)
 - Chèque de € à l'ordre du Comité de Quartier
 - Espèces €
 - Caution (30€)
 - Chèque
 - Espèces
- Pass Sanitaire : suivant les directives préfectorales en place au moment de l'évènement.

Informations : Le Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux rembourse jusqu'au 18 Septembre 2024, 18h00, les inscriptions en cas d'annulation pour cause de problèmes personnels importants (décès, maladie, mutation), mais en aucun cas pour cause de mauvais temps.

Fait à Besançon, le

SIGNATURE :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) _____

Né(e) _____

Domicilié (e) _____

Déclare sur l'honneur, avoir connaissance de la réglementation en vigueur en matière de vente au déballage, autorisant la participation à deux ventes au déballage par an.

Fait à _____

Le _____

Lu et approuvé

SIGNATURE :

Types d'articles destinés à la vente	
Vaisselle	
Vêtements	
Bibelots	
Meubles	
Jeux vidéo	
Appareils électroménagers	
Matériel informatique	
Matériel vidéo	
Matériel Hi-Fi	
Cartes postales	
Livres	
Autres :	

INFOS PRATIQUES

MAISON DE QUARTIER ROSEMONT ST FERJEUX
1, AVENUE DUCAT – 25000 BESANÇON
TEL : 03.81.52.42.52
Site : www.quartier-libre.fr
BUS : ARRET "BASCULE", LIGNE 4

ACCUEIL ET INFORMATIONS :
DU LUNDI AU VENDREDI : 9H –12H ET 14H-18H